



# INFORMER, C'EST DANS NOTRE NATURE



Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

Représenter | Éduquer | Promouvoir

(Création photo: Stéphane BRICAULT)

## Le gouvernement du Québec s'attaque aux problèmes d'accès aux plans d'eau publics

Bonne nouvelle, le projet de loi n° 67, qui a été déposé par le gouvernement du Québec le 30 septembre dernier, présentait des articles visant à améliorer l'accès aux cours et plans d'eau de la province.

Ce projet de loi, complexe et imposant, qui vise la modification de plusieurs lois, contient en effet deux articles (3 et 10), qui changeront la façon dont les municipalités doivent se comporter à l'égard du développement de leurs territoires près des lacs et des rivières.

Dans le cas de l'article 3, qui modifie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il obligerait les MRC à identifier dans leurs schémas d'aménagement tout lac ou cours d'eau présentant un intérêt d'ordre récréatif. Nous voyons là une réelle opportunité de mieux mettre en valeur le potentiel récréotouristique des rivières et des lacs publics et de freiner leur enclavement. Ainsi, un lac ou un cours d'eau ayant un potentiel récréatif devra obligatoirement être reconnu et ne pourra être abandonné au développement résidentiel. Cela aidera certainement au maintien d'accès publics, un aspect qui a souffert du manque de leadership de certaines municipalités, ce qui a conduit à la privatisation de nombreux lacs.

En ce qui concerne l'article 10, il constitue un complément à l'article 3. Il modifie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et accorde aux municipalités locales des pouvoirs en regard de l'aménagement d'accès publics aux plans et cours d'eau et leur permet d'exiger la cession d'un terrain, selon certaines conditions, pour une approbation cadastrale. Cela serait un excellent moyen pour éviter la mainmise de promoteurs sur l'ensemble des berges d'un secteur.

Il est encourageant de constater que le gouvernement provincial envisage sérieusement de donner aux municipalités des outils qui leur permettront de faire cesser l'appropriation des lacs et des rivières et de procéder au développement de leur potentiel récréotouristique. Il restera à élaborer un cadre réglementaire qui permettra aux citoyens d'accéder aux lacs et aux rivières selon des standards et des échelles de coûts raisonnables et équitables. Il faudra aussi s'assurer que les stations de lavage d'embarcations ne soient pas utilisées comme moyens détournés pour réserver l'accès aux lacs à des groupes restreints de citoyens.

La FédéCP a envoyé ses commentaires à la ministre Andrée Laforest au sujet du projet de loi n° 67. Il est possible de consulter la lettre en se rendant dans la section *Documentation* du [fedecp.com](http://fedecp.com)





### Congrès virtuel en ligne

Le congrès annuel de la FédéCP qui devait se tenir au Manoir Saint-Sauveur aura plutôt lieu en ligne le 17 avril prochain. Bonne nouvelle puisque les adeptes de partout au Québec pourront se joindre aux conférences et ateliers présentés en matinée. La séance sera lancée par une conférence de José Boily de l'émission *Québec à vol d'oiseau*. Puis, sont prévus un atelier sur l'appel du dindon sauvage et de l'original, une présentation sur le plan de gestion du cerf de Virginie et la restriction sur la taille légale des bois, et une

séance de réponses aux questions récurrentes des chasseurs et pêcheurs. Cet horaire préliminaire est indiqué sous réserve de modification. L'horaire définitif sera affiché au fedecp.com.

La traditionnelle remise des reconnaissances aux bénévoles se fera aussi en ligne afin de souligner le travail exceptionnel de nos passionnés au cours de l'année 2020.

Les membres pourront comme d'habitude participer aux assemblées générales de la FédéCP, de Sécurité nature et d'Héritage faune, mais de façon virtuelle.

Bref, bien que le congrès annuel soit légèrement abrégé par rapport à sa version habituelle, la programmation fait un bon tour d'horizon et permettra aux chasseurs et pêcheurs de se rassembler autour des sujets qui les intéressent.



### Des trophées au féminin

Il y avait beaucoup de chasseurs dans les bois cet automne, mais aussi beaucoup de chasseuses. Et elles ont eu du succès! La preuve, trois énormes cerfs de Virginie, parmi les plus gros récoltés au Québec en 2020, ont été abattus par des femmes.

Ces bêtes sont considérées comme des trophées de chasse et sont enregistrées dans *Trophée Québec*, le club de records québécois, équivalent du Boone and Crockett américain. Les trois chasseuses dont les trophées ont atteint les sommets du classement sont Kathrine Grenier (cerf typique de 163 5/8), Patricia Marsan (cerf typique de 157 6/8) et Marie-Ève Garceau (cerf typique de 157 3/8). Les pointages attribués

aux bois des cerfs sont issus d'une série de mesures comptabilisées minutieusement par un mesureur accrédité. Dans le cas présent, il s'agit d'André Beaudry, spécialiste du mesurage formé aux États-Unis.

Après des récoltes aussi spectaculaires (ajoutons en passant que Marie-Ève en était à sa toute première chasse à vie), nous souhaitons à ces femmes que leurs prochaines expériences de chasse soient tout aussi époustouflantes, ou même plus!





### Sondage sur le petit gibier toujours en cours

Le sondage lancé à la fin du mois de janvier pour connaître l'avis des chasseurs sur divers aspects de la chasse au petit gibier sera encore en ligne pendant quelques jours. À la fin du mois de mars, les réponses récoltées seront analysées afin de déterminer les positions de la FédéCP lors des discussions sur le plan de gestion du petit gibier. Le plan de gestion, élaboré par le MFFP,

est un outil pour gérer les périodes de chasse, méthodes, limites de prise, espèces visées, etc. Dans le cas du présent sondage, plusieurs questions concernent les petits gibiers bien connus comme la gélinotte et le lièvre, mais d'autres concernent les gibiers à la popularité grandissante comme le coyote ou encore des espèces dont la chasse est demandée comme le cormoran.

La FédéCP sera la représentante des chasseurs lors des discussions avec le Ministère et les autres partenaires fauniques. Au terme des rencontres, un nouveau plan de gestion couvrant une période d'environ huit ans sera présenté par le MFFP.



## SONDAGE en vue de l'élaboration du plan de gestion du petit gibier

## NOS CONDOLÉANCES

**La Fédération offre ses condoléances à la famille de Serge Dulac, de Trois-Rivières. Monsieur Dulac était un généreux et fidèle donateur qui a légué une grande collection de livres à la FédéCP.**

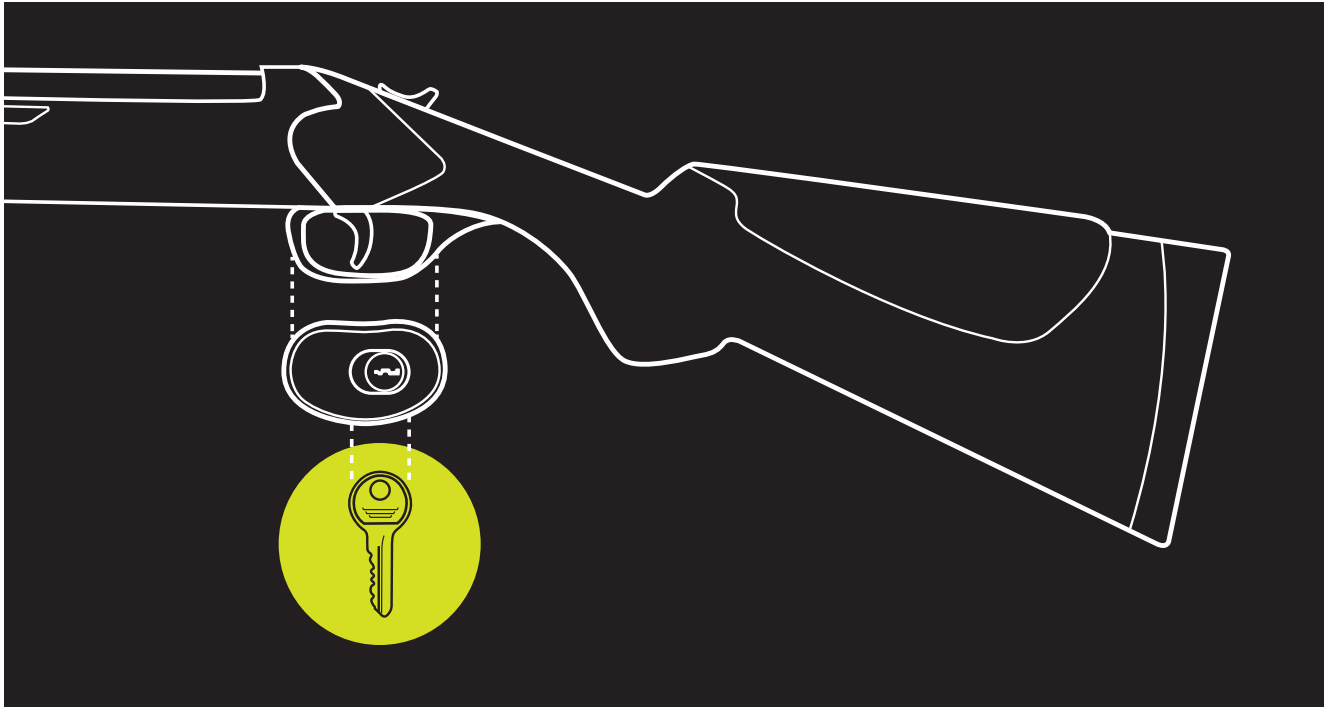
### Chasseurs généreux

L'année 2020 marquait les cinq ans du programme Chasseurs généreux à l'échelle provinciale. Avec 3200 livres de venaison remise aux Banques alimentaires du Québec l'an dernier, le programme a remis au total en cinq ans 28 600 livres de viande. Bien que l'année 2020 n'ait pas été aussi spectaculaire que les années précédentes, tout laisse croire que les dons reprendront leur cours normal en 2021.

Un tel programme nécessite la participation de nombreux bouchers et bénévoles. Nous remercions sincèrement les gens impliqués dans la réussite du programme ainsi que tous les généreux chasseurs qui ont fait don d'une partie de leur récolte de gros gibier. Plusieurs chasseurs ont profité du Fonds Chasseurs généreux; c'est-à-dire qu'ils ont fait don d'une bête complète pour laquelle les frais de débitage ont été couverts par le Fonds.

Vous souhaitez vous impliquer en tant que boucher ou bénévole? Écrivez à [info@fedecp.com](mailto:info@fedecp.com) ●





Dans ta **maison**  
Dans ton **chalet**

# VERROUILLE TON ARME

Pour **toi** Pour ta **famille**  
Pour tes **proches**



Association québécoise  
de prévention du suicide



**SÉCURITÉ NATURE**  
L'action éducative de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

[securitearmeafeu.info](http://securitearmeafeu.info)



## Conseil de mentor

Question pour Jean-Pascal Trudeau



**« Il y a tellement de choix de produits pour appâter l'ours, quelles règles générales devrais-je suivre ? »**

Des odeurs fortes et sucrées peuvent être vos règles de base pour attirer des ours. À l'époque où j'ai commencé la chasse à l'ours, à la fin des années 1980, les résidus de viande provenant des boucheries étaient à la mode et il était relativement simple de s'en procurer. Le nourrissage avec des sucreries prenait aussi de l'ampleur. Il était très populaire de récupérer les précieux appâts dans les chaînes de restauration se spécialisant dans les beignes et le café. Je mentionne ces façons de faire qui impliquent de la récupération de restants, parce qu'il est important de comprendre qu'il ne faut pas nécessairement payer des montants astronomiques pour attirer des ours sur un site préétabli.

## Associations en action

Baie-Comeau, un monde halieutique

À Baie-Comeau, des centaines et des centaines d'heures de bénévolat ont été investies pour améliorer la pêche. Le projet mené par Dominick Cuerrier, technicien de la faune et membre de l'Association des chasseurs pêcheurs Manic-Outardes, visait deux objectifs principaux : faciliter l'accès aux plans d'eau et offrir une bonne qualité de pêche.

Après avoir constaté que des plans d'eau en milieu urbain étaient difficilement accessibles et que les seules prises à espérer étaient de minuscules perchaudes, M. Cuerrier et son équipe ont présenté leur projet d'amélioration lors d'un forum citoyen, et ont par la suite sélectionné six plans d'eau sur lesquels ils ont effectué les travaux.



Côté odeur forte, préparez ce qu'on appelle une « bombe » d'odeur : résidus de poissons, crustacés ou viande, le tout faisandé abondamment dans un contenant hermétique. Puis installez la bombe sur votre site de chasse dans un contenant troué ou une poche de nylon. Bref, vos déchets de table prennent une grande valeur dans les bois pour attirer les ours qui se trouvent à une grande distance.

Côté sucré, vous pouvez disposer tout autour de votre contenant d'appâts des guenilles imbibées d'huile d'anis de bonne qualité ou d'extrait de vanille.

Vous avez donc la recette de base qui est fort efficace pour réussir votre chasse !

Tout a été pensé pour faciliter l'accès : des escaliers pour se rendre aux plans d'eau, aux quais menant à des sections riches en poissons. Les nouveaux adeptes peuvent désormais accéder facilement à des cours d'eau en milieu urbain. Les pêcheurs aguerris détenteurs de chaloupes n'ont pas été laissés de côté : une rampe de mise à l'eau a aussi été aménagée.

Une fois rendu à l'eau, ça prenait du poisson ! L'équipe de bénévoles a donc procédé à de l'ensemencement de près de 600 kg d'ombles de fontaine.

Avec de meilleurs accès, de la pêche autant en hiver qu'en été ainsi que des récoltes satisfaisantes pour les néophytes et les initiés, on ne peut nier que Baie-Comeau est un monde halieutique ! ●

